



**HAL**  
open science

## Le "Livre premier" et la protohistoire des Essais

Alain Legros

► **To cite this version:**

Alain Legros. Le "Livre premier" et la protohistoire des Essais. Journée d'études de l'Agrégation de Lettres: Montaigne, Essais, I, Marie-Luce Demonet et Stéphan Geonget (CESR, Tours), Sep 2010, Tours, France. pp.7-18. halshs-01015268

**HAL Id: halshs-01015268**

**<https://shs.hal.science/halshs-01015268>**

Submitted on 28 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Le « livre premier » et la protohistoire des *Essais*

De toutes choses les naissances sont faibles et tendres.  
[Aussi] faut-il avoir les yeux ouverts aux commencements.

*Essais*, III, 10<sup>1</sup>

Lorsqu'en 1580, les *Essais de Messire Michel Seigneur de Montaigne* parurent à Bordeaux, sortis des presses de Simon Millanges, le « livre premier » et le « livre second » présentaient des différences assez manifestes : même format et même titre, mais deux volumes, deux pages de titre, deux mises en page et deux paginations distinctes<sup>2</sup>. Ne dirait-on pas que les deux manuscrits confiés à l'imprimeur avaient été eux aussi distingués, jusque dans la mise au net, comme on l'eût fait pour deux ouvrages indépendants ?

Mon hypothèse de travail est qu'avant de devenir le « livre premier », l'ensemble des 56 chapitres<sup>3</sup> répartis symétriquement autour du *Discours de la Servitude volontaire*, puis des *Vingt-neuf Sonnets* d'Etienne de La Boétie, avait été conçu quelque temps pour être à lui seul les *Essais*, livre unique et non numéroté qui n'avait sans doute pas encore de nom, mais que Montaigne appelait peut-être « mon livre »<sup>4</sup>, avec un mélange de fierté et de tendresse. Avant que l'idée même du livre n'ait été conçue, pour désigner les feuillets qui peu à peu s'empilaient, toujours ouverts à de possibles compléments, il

---

<sup>1</sup> Ce qui n'empêche nullement de considérer, voire jusqu'aux éditions posthumes, tous les états connus d'un texte qui n'a cessé de croître (*Viresque acquirit eundo...*). Dans cette citation en exergue comme dans toutes celles qui suivront, l'orthographe est modernisée, conformément au protocole adopté dans l'édition de référence des *Essais* en trois volumes, établie à partir de l'Exemplaire de Bordeaux (désormais EB) par Emmanuel Naya, Delphine Reguig-Naya et Alexandre Tarrête, Paris, Gallimard, 2009. Ici donc : III, 10, p. 340 (je substitue « Ainsi » à « Pourtant », qui prêterait à équivoque).

<sup>2</sup> Edition de 1580 consultée : le fac-similé publié par Daniel Martin, Genève / Paris, Slatkine / Champion, 1976, deux volumes.

<sup>3</sup> Les mêmes, comme on verra, à une exception près (I, 26), et sans l'avertissement au lecteur de mars 1580.

<sup>4</sup> III, 2, p. 36 : « Ici, nous allons conformément, et tout d'un train, mon livre et moi. Ailleurs, on peut recommander et accuser l'ouvrage, à part de l'ouvrier. Ici non : qui touche l'un, touche l'autre. »

disait simplement, avec une désinvolture appelée à perdurer : « mes rêveries », « mes songes », « mes fantaisies » — du grec *phantasiai*, ces idées-images qui apparaissent, puis disparaissent si on ne les « attache au papier ». Le titre du livre allait plus tard garder ce pluriel (« essais »), et préciser le possessif sous la forme d'un complément de nom, comme pour rappeler qu'avant d'être auteur du livre, « Messire Michel » avait été et continuait à être tout ensemble le champ et l'instrument d'une expérimentation singulière, testant les constances et variations de son jugement sur tous propos, comme un « essayeur » évalue la teneur en métal des monnaies<sup>5</sup>.

En 1582, le même Millanges réunit les deux livres en un seul volume : mise en page commune et pagination continue<sup>6</sup>. Telle était, selon toute vraisemblance, la volonté de celui qui était devenu entre temps « Maire et Gouverneur de Bordeaux », qualités ajoutées en page de titre. Peut-être avait-il déjà protesté de l'unité de son ouvrage comme il le fera plus tard, après 1588, en considérant le volume parisien in-quarto qui contiendra alors non plus deux, mais trois livres : « Mon livre est toujours un<sup>7</sup>. » De 1580 à 1582 et surtout de 1582 à 1588, le texte des deux premiers livres a cependant bien évolué, quoique de façon très inégale selon les chapitres. Le frontispice de 1588 annonce quelque « six-cents additions » et Montaigne s'en explique, dans cette même page où, dans une formule quasi trinitaire, il professe que ces trois livres n'en font qu'un : « Mon livre est toujours un. Sauf qu'à mesure qu'on se met à le renouveler afin que l'acheteur ne s'en aille les mains du tout vides, je me donne loi d'y attacher, comme ce n'est qu'une marqueterie mal jointe, quelque emblème supernuméraire. Ce ne sont que surpoids qui ne condamnent point la

---

<sup>5</sup> Voir Marie-Luce Demonet, *A plaisir. Sémiotique et scepticisme chez Montaigne*, Orléans, Paradigme, 2002, p. 35-77.

<sup>6</sup> Edition de 1582 consultée : le fac-similé publié par Philippe Desan, Paris / Chicago, Société des Textes Français Modernes / *Montaigne Studies*, 2005, un volume.

<sup>7</sup> III, 9, p. 261. Sur EB, la phrase manuscrite et le développement qui la suit succèdent à cette adresse au lecteur : « Laisse lecteur courir encore ce coup d'essai, et ce troisième alongeail, du reste des pièces de ma peinture ». Remarquons que les mots « alongeail » et « coup d'essai » désignent ici l'ensemble du livre III, ce qui, en principe, devrait nous dissuader de parler d'« allongeails » au pluriel pour désigner toutes sortes d'ajouts au texte déjà imprimé et d'« essai » au singulier pour renvoyer à un chapitre.

première forme, mais donnent quelque prix particulier à chacune des suivantes par une petite subtilité ambitieuse. De là toutefois il adviendra facilement qu'il s'y mêle quelque transposition de chronologie. Mes contes prenant place selon leur opportunité, non toujours selon leur âge. »

Si l'argument commercial n'est pas négligeable, joliment présenté ici en termes artisanaux<sup>8</sup>, c'est la fin qui intéresse notre propos : la chronologie ainsi brouillée est interne aux chapitres. En d'autres termes, de mouture en mouture, ce qui avait été placé au début d'un feuillet comme premier jet rédactionnel s'est trouvé plus d'une fois déplacé, voire jusqu'à la fin du chapitre, si bien qu'à terme celui qui voulait, en se relisant, juger du « progrès de ses humeurs » et du « train de ses mutations »<sup>9</sup> n'a plus de repères temporels, car les ajouts successifs qu'il a apportés aux textes déjà écrits ont pris place en fonction d'associations libres entrevues lors de relectures à distance et sans doute depuis toujours, comme sur EB, dans les marges ou sur des brevets insérés et collés<sup>10</sup>.

Ce qui, en revanche, n'a pas changé entre 1580 et EB, c'est le nombre, l'ordre et le titre des chapitres de l'*editio princeps* : 57 au livre I, 37 au livre II<sup>11</sup>. Tel est le cadre fixe où Montaigne s'est donné la liberté de loger ses mouvantes « fantaisies », comme s'il s'était agi pour lui, tout au long de ces vingt années d'écriture intermittente, de ménager une sorte d'équilibre entre ce qui ne pouvait que « bouger », compte tenu du mode de rédaction choisi, par accumulation successive de « lopins », et ce qui ne le *devait* pas, de façon à ce que la structure au moins sauvegarde la chronologie des premiers jets d'écriture, des primitifs galops d'essai, si brefs soient-ils parfois, sans s'astreindre à distribuer les chapitres ou « articles » (autre vocable utilisé par

---

<sup>8</sup> De cette marqueterie, retenons toutefois que l'auteur la sait, voire la veut « mal jointe ».

<sup>9</sup> II, 37, p. 620 : « Je veux représenter le progrès de mes humeurs, et qu'on voie chaque pièce en sa naissance. Je prendrais plaisir d'avoir commencé plus tôt, et à reconnaître le train de mes mutations. »

<sup>10</sup> De là, l'image du marqueteur au travail, ajustant ses placages ?

<sup>11</sup> Seul changement dans le titre : en 1588, « Vingt-neuf sonnets... » devient « Vingt et neuf sonnets... ». Quant au déplacement de I, 14 en I, 40, il ne se voit que dans les éditions posthumes, objet d'une controverse qui dépasse les limites de la présente étude.

Montaigne) en fonction de thèmes communs ou de problématiques conjointes, comme l'aurait fait tout bon « faiseur de livre »<sup>12</sup>. Ce livre-là, « consubstantiel à son auteur », était ainsi, comme lui, à la fois mouvant, divers, ondoyant, et pourvu d'une « forme maîtresse », tenace en dépit des variations.

Mais il est temps d'appliquer ces considérations à l'étude du seul « livre premier » qui — telle est ma conviction, délibérément naïve, contre tous les tenants d'une « architecture secrète », voire numérologique des *Essais* — garde en lui quelque chose de ce qu'il fut, certaines traces génétiques permettant de mieux comprendre, malgré l'absence de notes ou de brouillons primitifs, comment Montaigne en est arrivé à concevoir, en écrivant ou en dictant, puis en se relisant, un ouvrage comme celui-là, « seul livre au monde de son espèce », « d'un dessein farouche et extravagant »<sup>13</sup>. A lire comme tel, non comme « tous autres livres »...

### *Au commencement fut le registre*

La première halte, le premier palier d'où Montaigne jauge le court chemin parcouru se trouve au chapitre 8, et ce regard en arrière postule l'existence antérieure d'au moins quelques chapitres (ici sept). Ce qui y est dit sera corroboré à la fin du livre II, au chapitre 27 : dernière pause, dernier regard rétrospectif avant de remettre le tout à l'imprimeur. Entre les deux rédactions, quelque sept ou huit années, au cours desquelles un même protocole d'écriture a été respecté. La comparaison des deux textes permet de comprendre pourquoi il avait été adopté et pourquoi il a été maintenu.

I, 8 : « Dernièrement que je me retirerai chez moi, délibéré autant que je pourrai, ne me mêler d'autre chose, que de passer en repos, et à part, ce peu qui me reste de vie : il me semblait ne pouvoir faire plus

---

<sup>12</sup> Ce que Montaigne n'est pas et ne veut pas être, comme il est dit en II, 37, p. 658-659 (texte déjà présent, en 1580, dans cet envoi final adressé à Madame de Duras : « Quel que je soie, je le veux être ailleurs qu'en papier. Mon art et mon industrie, ont été employés à me faire valoir moi-même. Mes études, à m'apprendre à faire, non pas à écrire. J'ai mis tous mes efforts à former ma vie. Voilà mon métier et mon ouvrage. Je suis moins faiseur de livres, que de nulle autre besogne. »

<sup>13</sup> II, 8, p. 85.

grande faveur à mon esprit, que de le laisser en pleine oisiveté, s'entretenir soi-même, et s'arrêter et rasseoir en soi : Ce que j'espérais qu'il peut meshuy faire plus aisément, devenu avec le temps, plus pesant, et plus mûr : Mais je trouve, *variam semper dant otia mentem*, que au rebours faisant le cheval échappé, il se donne cent fois plus d'affaire à soi-même, qu'il n'en prenait pour autrui : Et m'enfante tant de chimères et monstres fantasques les uns sur les autres, sans ordre, et sans propos, que pour en contempler à mon aise l'ineptie et l'étrangeté, j'ai commencé de les mettre en rôle, Espérant avec le temps, lui en faire honte à lui-même<sup>14</sup>. »

A cette déclaration correspond point par point la longue inscription murale du « cabinet » de la tour, qui envisageait une solitude heureuse, exprimant en termes solennels le plaisir de celui qui, s'installant en ces lieux le 28 février 1571, jour anniversaire de sa naissance, commençait parmi les livres et dans le « giron » des Muses une nouvelle vie, entièrement consacrée à l'*otium*, cette noble et douce « oisiveté » (comme dans le titre du chapitre), ce temps qu'on s'accorde enfin à soi-même en se retirant des affaires<sup>15</sup>. Par l'image du cheval plus « affairé » libre que bridé, le chapitre montre comment l'*otium* est devenu pour Montaigne le pire des *negotia*. Au point qu'en proie à ce que nous appellerions aujourd'hui un état dépressif, il lui faut trouver en lui-même un remède<sup>16</sup>.

La fin du chapitre dit clairement pourquoi et comment il a commencé à le trouver dans l'écriture. Pourquoi ? Parce que, comme il est dit dans la page précédente, il a pu trouver ainsi un « certain sujet, qui le bride et contraigne », ce à quoi la lecture seule ne pouvait suffire. Comment ? En s'inspirant du modèle d'enregistrement fourni par le « rôle », livre comptable où sont enregistrées les acquisitions et les

---

<sup>14</sup> I, 8, p. 154.

<sup>15</sup> Texte transcrit et commenté par A. Legros, *Essais sur poutres. Peintures et inscriptions chez Montaigne*, Paris, Klincksieck, 2000 (2<sup>e</sup> éd. 2003), p. 120 et note 13.

<sup>16</sup> Montaigne redira plus tard (II, 8, p. 85) que ce sont bel et bien des motifs de santé qui l'ont amené à écrire : « C'est une humeur mélancolique, et une humeur par conséquent très ennemie de ma complexion naturelle, produite par le chagrin de la solitude, en laquelle il y a quelques années que je m'étais jeté, qui m'a mis premièrement en tête cette rêverie de me mêler d'écrire. »

dépenses au fur et à mesure qu'elles sont effectuées<sup>17</sup>. Plus tard, l'écriture trouvera d'autres motivations, mais au départ, elle remplit donc un rôle thérapeutique. Encore faut-il bannir tout « ordre » et tout « propos » pour n'enregistrer, selon les hasards de la chronologie, que ce qui se présente à l'esprit.

Pour ce faire, et parce que ce serait sinon une entreprise obsédante, Montaigne s'est imposé une double règle, comme il est dit en II, 37, chapitre dont l'*incipit* fournit un écho à celui « De l'oisiveté » : « Ce fagotage de tant de diverses pièces, se fait en cette condition, que je n'y mets la main, que lorsqu'une trop lâche oisiveté me presse : et non ailleurs que chez moi. Ainsi il s'est bâti à diverses poses et intervalles, comme les occasions me détiennent ailleurs parfois plusieurs mois<sup>18</sup>. » Le temps a passé. Adoptées au départ pour des raisons d'hygiène mentale ou, si l'on préfère le dire avec les mots de la philosophie antique, pour retrouver une certaine « tranquillité d'esprit »<sup>19</sup>, deux contraintes encadrant la pratique d'écriture ont été maintenues en raison d'une efficacité éprouvée. Ce sont toutes deux des limitations, vraies brides ou longues passées au cou du cheval affolé...

La première rappelle que l'équilibre des humeurs n'est jamais tout-à-fait assuré : n'écrire qu'en ces instants où l'oisiveté heureuse bascule en son contraire et qu'elle devient pesante pour s'y être par trop adonné. La seconde fait de la « librairie » un laboratoire, un ouvroir : n'écrire que sur ce dont s'entretient l'esprit au moment même où il en franchit le seuil<sup>20</sup>, et s'abstenir partout ailleurs

---

<sup>17</sup> Voir à ce sujet Ph. Desan, *Les Commerces de Montaigne : le discours économique des Essais*, Paris, A. G. Nizet, 1992, et *L'Imaginaire économique de la Renaissance*, Fasano / Paris, Schena editore / Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2002, p. 279-305 (en particulier, note 5).

<sup>18</sup> II, 37, p. 620.

<sup>19</sup> Celle même qui semble faire défaut à l'auteur du chapitre 2, « De la tristesse », si l'on est fondé à voir, derrière les exemples donnés, le récit d'une expérience personnelle de reviviscence d'un sentiment de deuil analogue à celui que connaîtra encore Montaigne à Rome : « Ce même matin [11 mai 1581], écrivant à M. Ossat, je tombai en un pensement si pénible de M. de La Boétie, et y fus si longtemps sans me raviser, que cela me fit grand mal » (*Journal de voyage de Michel de Montaigne*, éd. F. Rigolot, PUF, 1988, p. 162).

<sup>20</sup> Plus tard, Montaigne précisera que c'est là qu'il « dicte » ses « songes » en se « promenant » (voir la fin de III, 3). Seules trois ajouts de la main de Marie de Gournay, dont les premiers mots ont chaque fois été tracés par Montaigne lui-même, permettent de dire qu'à partir de 1588 il n'en a pas toujours été ainsi. Voir A. Legros, « Montaigne et Gournay en marge des

— ailleurs Montaigne énumère les lieux et occasions où l'on ne peut écrire, bien qu'ils soient ceux où l'esprit est le plus inventif : le lit, la table, le voyage à cheval...

Une fois sa jovialité naturelle retrouvée, dominante selon lui de son tempérament, la première de ces deux règles a conduit Montaigne à une plus grande attention à soi : « Aux fins de ranger ma fantaisie à rêver même, par quelque ordre et projet, et la garder de se perdre et extravaguer au vent, il n'est que de donner corps, et mettre en registre tant de menues pensées qui se présentent à elle. J'écoute à mes rêveries parce que j'ai à les enrôler<sup>21</sup>. » Quant à la seconde, elle lui a permis de ne pas confondre sa vie et son livre, autrement dit de n'être écrivain que par « intervalles », selon son propre mot. Bien avant son lecteur Chateaubriand, auteur intermittent des *Mémoires...*, il a, ce faisant, expérimenté, la « bizarrerie » de ces « registres de durée » (ce sont encore ses termes), où l'on ne sait plus trop bien à quelle date on a écrit telles lignes, et à quelle date telles autres, pourtant voisines et de sentiment différent.

### ***Du registre au livre, sous l'influence d'un peintre***

Plusieurs mots employés dans ces déclarations se retrouvent au tout début du chapitre 28, « De l'amitié » : « Considérant la conduite de la besogne d'un peintre que j'ai, il m'a pris envie de l'ensuire. Il choisit le plus bel endroit et milieu de chaque paroi, pour y loger un tableau élaboré de toute sa suffisance, et le vide tout autour, il le remplit de crottesques, qui sont peintures fantasques, n'ayant grâce qu'en la variété et étrangeté. Que sont-ce ici aussi à la vérité que crottesques et corps monstrueux, rapiécés de divers membres, sans certaine figure, n'ayant ordre, suite, ni proportion que fortuite ?<sup>22</sup> »

Le déictique désigne bien le livre comme ce lieu que les « monstres fantasques » du chapitre 8 ont trouvé pour exposer leur « étrangeté ». Un livre, et non plus seulement un registre, depuis que la

---

*Essais* : trois petites notes pour quatre mains », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, tome 65, 2003 (3), p. 613-630.

<sup>21</sup> II, 18, p. 486. « Enrôler », c'est mettre en « rôle », lister, enregistrer.



considération du peintre au travail et de sa double compétence a révélé à Montaigne qu'il pouvait joindre son devoir d'éditeur et son désir d'auteur en entourant de ses écrits épars le texte capital de l'ami défunt jusqu'ici gardé en réserve. Les règles adoptées restaient cependant en vigueur : chapitres à structure variable, faits de placages textuels successifs, ordonnés selon le hasard de la chronologie et de taille inégale — ou, pour le redire avec ses mots, « rapiécés de divers membres, sans certaine figure, n'ayant ordre, suite, ni proportion que fortuite ».

A cette « fortuité » formelle, il faudrait sans doute ajouter celle des « arguments » fournis par le hasard : sentence lue sur une poutre, phrase ou vers rencontrés dans un livre, parole entendue ou émise lors d'une conversation, reproche, souvenir, jeu de société, adage, fait divers, gravure... Tout fait « mouche » pour celui qui a entrepris de « philosopher sur tous sujets »<sup>23</sup>. Et peu importe qu'on passe de la « tristesse » (sujet moral) aux « parlements » (sujet politique et guerrier), des « senteurs » aux « prières », des « ambassadeurs » à la « peur »... Ou qu'on loge, parmi ces « coups d'essai », des textes plus longs qui s'apparentent plutôt à des textes de commande (comme I, 26, ou II, 12, ce pendant critique de la *Théologie naturelle*...). Les partisans d'une composition savante des *Essais* auraient quelque mal, je pense, à expliquer ces « étrangetés », comme à justifier le voisinage de chapitres d'une page ou deux et de chapitres de plusieurs dizaines de pages — et jusque dans le livre II où, en 1580, les quelque 250 pages du chapitre 12 sont suivies des neuf pages du chapitre 13 et des deux pages du chapitre 14.

Sans rappeler ici l'histoire bien connue de ce *Contre Un* que Montaigne n'éditera jamais, contentons-nous de remarquer quelles cicatrices sa disparition a laissées dans les éditions de 1580 et de 1582 : trois astérisques, puis cinq, juste après la phrase par laquelle Montaigne annonçait qu'il passait la parole à La Boétie : « Mais oyons un peu parler ce garçon de dix-huit ans » (« seize ans » sur EB). Voilà tout ce qui reste donc du « tableau élaboré » à perfection. La suite n'est

---

<sup>22</sup> I, 28 p. 366.

qu'une justification de cette suppression, sans doute écrite à la dernière minute, lorsque furent substitués les *Vingt-neuf sonnets* du même, précédés d'une dédicace, tout comme le *Discours* l'avait été de cette manière de préface que constituait « De l'amitié ». Plus tard, mais seulement après 1588, les sonnets eux-mêmes allaient être supprimés, avec, cette fois, une justification laconique, laissant dès lors, jusque dans les éditions posthumes, la dédicace à Corisande comme une porte battante, inutile et donnant sur le vide<sup>24</sup>.

Pour celui qu'intéresse la « protohistoire » des *Essais*, les éditions de 1580 et de 1582 sont encore précieuses en ce qu'elles nous montrent que les numéros des pages qui reçoivent les sonnets ne sont pas mentionnés dans le premier cas, alors qu'ils le sont dans le second. Le dessein n'était-il pas, au départ et dès l'installation du *Discours*, de ménager au centre du livre un lieu à part, comme sacré, qui échappe au calcul de la pagination, voire qui expose peut-être déjà sa distinction par un usage généralisé de l'italique — de règle pour les poèmes, comme on peut le voir pour le bloc typographique des *Vingt-neuf Sonnets* dans toutes les éditions du vivant de Montaigne ? Mais est-ce une raison suffisante pour extrapoler, comme beaucoup n'hésitent pas à le faire, en cherchant un centre rayonnant (II, 19) ou singulièrement discret (III, 7) dans les livres suivants ? A envisager les choses matériellement, celui-ci se trouverait, pour le livre II aux deux-tiers du chapitre 12, pour le Livre III quelque part à l'intérieur du chapitre 9 ! A moins qu'on ne prête à Montaigne un intérêt secret pour la numérogie, ce qui lui ressemble peu et dont il semble bien se moquer dans une note marginale de son Nicole Gilles<sup>25</sup>. Etre pourvu d'un centre, allogène de surcroît, pour des raisons avant tout esthétiques et dévotionnelles (ériger un beau « tombeau »), c'était la particularité du livre devenu « livre premier ». Dès le « livre second », Montaigne

---

<sup>23</sup> III, 5, p. 137 : « Tout argument m'est également fertile. Je les prends sur une mouche. »

<sup>24</sup> Voir A. Legros, « Délaiés, mais laissés, les chapitres d'une page », dans « Les chapitres oubliés des *Essais* de Montaigne », éd. Ph. Desan, à paraître chez Champion en janvier 2011.

<sup>25</sup> Voir A. Legros, *Montaigne manuscrit*, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 480, n° 149.

n'étant plus éditeur, il n'avait plus à prévoir de centre. Le faire eût été à l'encontre de son dessein prolongé d'être auteur de « grotesques ».

Ce centre propre au « livre premier », texte à part devenu chapitre, rien n'autorise enfin à penser qu'il ne se trouve pas exactement, lui aussi, à sa place chronologique, ce qui du moment où, regardant son peintre opérer, Montaigne a eu pour la première fois une vision d'ensemble du livre à produire, réparti en deux fois 28 chapitres autour d'un « tableau » médian. La façon dont s'achève le chapitre « De l'âge » (I, 57) devait d'ailleurs constituer une très acceptable sortie de ce livre, si l'on se rappelle l'inscription murale déjà évoquée, datée du trente-huitième anniversaire de la naissance de « Michael Montanus ». Loin de la motivation d'origine, psychologique puis cognitive, la dernière phrase sonne comme une invitation de service : « Je me plains donc des lois, non pas de quoi elles nous laissent trop longtemps à la besogne, mais de quoi elles nous y emploient trop tard. Il me semble que considérant la faiblesse de notre vie, et à combien d'écueils ordinaires et naturels elle est opposée, on n'en devrait pas faire si grande part à la naissance, à l'oisiveté et à l'apprentissage<sup>26</sup>. » La doléance vaut pour La Boétie. Elle vaut aussi pour Montaigne qui, de toute évidence, après s'être un temps retiré, n'a pas renoncé à jouer un rôle utile dans la société de son temps. Il offrira plus tard les deux livres de ses *Essais* de 1580 au roi Henri III en personne...

### ***Insertion de I, 26, ou comment faire de la place***

Le seul chapitre du « livre premier » dont on peut être sûr qu'il n'a pas été conçu avant la fin de la décennie 1570-80, c'est celui que Montaigne dédie à la comtesse de Gurson : « Quelqu'un donc ayant vu l'article précédent me disait chez moi l'autre jour, que je me devais être un peu étendu sur le discours de l'institution des enfants<sup>27</sup>. » Rédigé en conséquence, ce chapitre, le plus long du livre, devait trouver place à la suite du chapitre 25, « Du pédantisme », dont il constituait une sorte d'énorme appendice. Il fallait donc déplacer d'une unité « C'est folie de

---

<sup>26</sup> Selon éd. Martin, p. 496. Cf. éd. Naya *et al.*, p. 561.

rapporter le vrai et le faux à notre suffisance », ce qui avait pour effet de pousser « De l'amitié » et de modifier ainsi la structure établie, dûment centrée sur le texte, quel qu'il soit, de La Boétie. A moins de fondre deux chapitres antérieurs en un.

Ce qui fut fait, et tout près de là, comme on peut le voir dans le chapitre bicéphale intitulé « De la coutume, et de ne changer aisément une loi reçue » (I, 23), seul titre des *Essais* où la copule, d'ailleurs placée après virgule comme pour bien séparer les deux membres de cette phrase asymétrique, ne sert pas à annoncer une antithèse ou une distinction entre termes égaux de syntaxe identique (vrai et faux, biens et maux, utile et honnête, rire et pleurer, etc.). La couture de cette « marqueterie mal jointe » se trouve à l'évidence juste après le point d'orgue d'un adage grec qui venait clore « De la coutume » lorsque ce chapitre était indépendant : « En voici d'une autre cuvée »<sup>28</sup>. Pourtant, en remontant plus haut encore, il eût été facile de joindre deux autres chapitres à moindres frais, par exemple les deux chapitres contigus sur le danger des pourparlers en temps de guerre (I, 5 et I, 6 qui commence par « Toutefois »). Détail non négligeable à l'appui de cette thèse : la table des matières de 1580 porte encore, comme un stigmate, la trace de ce remaniement de dernière minute, si l'on en juge par les deux seules omissions de numéros qui l'affectent : celui du nouveau chapitre 24 (auparavant « De ne changer aisément une loi reçue », désormais « Divers événements de même conseil ») et celui du nouveau chapitre 26 (auparavant « Du pédantisme », désormais « De l'institution des enfants »).

Mais, dira-t-on en alléguant les recherches de Pierre Villey, d'autres chapitres du livre I semblent avoir été rédigés eux aussi plus tard. Trois en particulier ont retenu son attention : « Par divers moyens... » (I, 1), « Des cannibales » (I, 31), « D'un mot de César » (I, 53). Voici pourtant ce qu'il concède au sujet du tout premier chapitre : « On a parfois pensé que, placé en tête, cet essai appartient à l'époque où Montaigne a commencé son ouvrage (fin 1571, début 1572). La

---

<sup>27</sup> I, 26, p. 316.

partie qu'on pourrait rapporter à cette période serait en tout cas fort courte, réduite à peu près aux deux premiers exemples<sup>29</sup>. » Si toutefois on date l'entrée de Montaigne en écriture de la fin de l'année 1572, après plusieurs mois d'installation (peindre en particulier les armes avec le collier de Saint-Michel obtenu en septembre 1571), puis un plus ou moins long temps d'« oisiveté » heureuse devenue peu à peu problématique, et enfin la lecture de Plutarque traduit en français par Amyot (édition de 1572), l'exemple de Pompée tiré de ce dernier ouvrage suffit à joindre un contre-exemple aux deux premiers. Un premier texte bref, donc ? Oui, et suscité par la comparaison de trois et non pas deux lectures : Froissart et Paul Jove *versus* Plutarque, opposition que le titre consacre. Bref, un support suffisant pour les greffes à venir, et qui restera à sa place<sup>30</sup>.

De même, « Des cannibales » peut très bien avoir commencé par la fin, ou plutôt par la pointe (« ils ne portent point de haut-de-chausses » !) : une réaction amusée devant une gravure représentant la fête donnée à Rouen lors d'une entrée royale (Henri II, Charles IX), avec réminiscence de celle à laquelle Montaigne avait lui-même assisté, interrogeant un « sauvage » — comme ailleurs une « sorcière » —, pour ne pas en rester aux préjugés. De même, plus tard, c'est sans doute en voyant une des illustrations du livre de Léry qui venait de paraître, qu'il allait rédiger cet avertissement au lecteur où la nudité américaine prend la place que l'on sait... Quant au mot « cannibale », point de départ du texte, c'était peut-être celui qu'utilisait l'homme qu'il avait eu à son service, qui l'avait entretenu des « Tupinambaouls » du Brésil et qui lui avait laissé quelques « americana » (certains le mettent en doute, mais pourquoi Montaigne

---

<sup>28</sup> Ed. Martin, p. 145 ; éd. Naya, p. 273.

<sup>29</sup> *Les Essais*, éd. P. Villey, PUF, 1988, p. 7 (notice d'introduction, comme avant chaque chapitre).

<sup>30</sup> Pour un avis contraire, fondé sur des considérations rhétoriques et philosophiques, voir Francis Goyet qui, après David Quint, considère lui aussi que le choix du chapitre premier est délibéré (« La première phrase des *Essais* », dans *Esculape et Dionysos. Mélanges en l'honneur de Jean Céard*, Genève, Droz, 2008, p. 49-58). — « Mais certes, ils font ma finesse trop fine » (III, 1, p. 22). Telle serait peut-être la réponse de Montaigne, qui pensait que ses *Essais* ne seraient vraiment pris pour ce qu'ils sont que dans la « moyenne région », celle où ne résident ni les

inventerait-il ce témoin privilégié, et ces *artefacts* exotiques qu'il montre sans doute à ses invités ?). C'était peut-être aussi le mot utilisé par le curé du village pour sermonner ses ouailles en les faisant frémir d'horreur, de peur ou d'indignation<sup>31</sup>. A moins que le mot n'ait attiré l'attention dans une manchette des *Singularités...* de Thevet<sup>32</sup>, au verso de la gravure représentant des « sauvages » nus en train d'assommer rituellement l'un de leurs prisonniers avant de le découper et de le manger. Villey, de nouveau, hésite : « le début au moins de ce chapitre ne saurait être antérieur à 1579<sup>33</sup>. » Le début, soit, inspiré de Benzoni lu bien plus tard (et pour cause), mais ce qui est dit du témoin oral (le « topographe »), ce qui est tiré du livre de Thevet (le « cosmographe ») et ce qui est rapporté de l'entretien final, tout cela a pu prendre place dès le début des années 1570.

Le « mot de César » enfin : s'il est bien souligné par Montaigne dans son exemplaire personnel de 1570, et cela en 1578, comme en fait foi « l'achevé de lire » autographe<sup>34</sup>, rien n'indique qu'il n'avait pas été déjà « remarqué » lors d'une lecture de César dans une édition antérieure (on sait qu'il en a possédé pour le moins une ou deux autres).

Sans doute faudra-t-il un jour revoir entièrement la question de la datation des chapitres, en considérant que les premiers jets rédactionnels ont pu être très brefs, éparpillés depuis, dans les versions imprimées, en différents lieux d'un chapitre donné, et cela dès avant la publication de 1580. Telle est du moins ma conviction. Pour les y

---

savants, qui « y entendraient trop », ni les ignorants, qui n'« y entendraient pas assez » (I, 54, p. 543).

<sup>31</sup> I, 26, p. 329.

<sup>32</sup> André Thevet, *Singularitez de la France antarctique*, chap. 40, f. 75 v° (BnF, sur « Gallica »), livre édité en 1557 à Paris, réimprimé en 1558 à Anvers.

<sup>33</sup> *Les Essais*, éd. P. Villey, *op. cit.*, p. 202.

<sup>34</sup> La notice de Villey, *op. cit.*, p. 309, est tout-à-fait fautive, Montaigne ayant annoté copieusement le *De bello ciuili* sur l'exemplaire que le grand savant n'a pu examiner lui-même en raison de sa cécité. Voir A. Legros, *Montaigne manuscrit*, *op. cit.*, p. 583.

trouver, on peut utilement s'aider du libellé invariant des titres<sup>35</sup>. Villey, dont il ne faudrait pas transformer les hypothèses en certitudes, considère que l'ordre chronologique a été, en gros, respecté. Non pas en gros, je pense, mais tout-à-fait, à l'exception, signalée par Montaigne lui-même, du chapitre 26 déjà examiné.

Cette considération somme toute formelle sur la chronologie pourra paraître bien secondaire. Je la trouve quant à moi essentielle pour comprendre quel type de philosophe Montaigne a voulu être (« Nouvelle figure : un philosophe imprémédité et fortuit »). C'est bien la forme élue qui, ici, tire à sa suite le « philosopher », le penser en mouvement (et non pas une doctrine arrêtée, une philosophie). Voilà pourquoi ce « philosophe », qui traite aussi des destriers, de la bataille de Dreux et de la poésie, intéresse, au premier chef, la littérature.

Alain Legros  
CESR, Tours

---

<sup>35</sup> C'est ce que j'ai tenté de faire pour chacun des 107 chapitres en annexe de « Genèse d'un philosophe », *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, VIII<sup>e</sup> Série, N° 41-42, Janvier-Juin 2006, p. 49-77.